

Plan de déplacements urbains : des réserves sur la voie douce

Séance « sereine » pour les élus marliens, lundi soir, 5 août. Au menu, un point qui aurait dû être mis sur la table en juin dernier : l'avis sur le projet de Plan de déplacements urbains de la métropole. C'est oui, hormis des réserves concernant les liaisons douces Magny-Marly-Pouilly.

Vendredi 28 juin dernier, au conseil municipal de Marly. Thierry Hory avait souhaité ajouter une question à l'ordre du jour. Favorable ou non au Plan de déplacements urbains (PDU) de Metz Métropole ? Illico presto, la nouvelle opposante Angèle Bachel (LREM) et Christian Nowicki (tout récemment soutenu par En Marche) avaient dénoncé une violation du règlement intérieur. Soit. Le maire a donc convoqué son conseil municipal lundi 5 août.



Michel Lissmann, premier adjoint, a donné des pistes pour la future liaison douce qui traversera Marly. Photo RL/Gilles WIRTZ

Sérénité avant les hostilités

Autour de la table, deux chaises vides. Celles d'Angèle Bachel et de Christian Nowicki. Le maire ironise : « Madame Bachel ne s'est excusée ni par mail ni par courrier. Donc, elle sera déclarée absente. » Pour le premier magistrat et sa majorité, la séance s'annonce donc plus « sereine » que la précédente. Le calme avant la tempête prévisible d'ici les prochaines élections municipales.

En attendant, revenons au fameux PDU. Un projet métropolitain de quarante objectifs à l'horizon 2020-2030, dont les cent-

quarante pages, fruit d'un travail d'experts et d'études de l'Aguram (Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle) et du ScoTam (Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine), sont consultables en mairie. Pour résumer, il s'agira de faire baisser le nombre des voitures, au profit des modes de déplacements doux et des transports en commun. Reste aux quarante-quatre communes de donner leur avis favorable ou non. Le cas échéant, libres à elles d'émettre des réserves.

Et des réserves, à Marly, il y en a.

Un détour à éviter

« Une voie douce rue des Genêts et avenue de Magny, entre les voitures et les bus, ce n'est pas très cohérent », selon Michel Lissmann. Pour éviter le détour, le premier adjoint propose d'autres solutions de part et d'autre de la RD 113a pour relier Magny au Nord, Pouilly au Sud et l'entrée Est de la ville et la rue Saint-Vincent-de-Paul à l'Est. Et pourquoi pas, intégrer l'ancienne voie ferrée 099 sur le ban de Marly. Un schéma qui, « pour des raisons budgétaires », n'a pas été retenu dans le projet. « Il ne s'agit que de donner notre avis. La concertation continue.

L'enquête publique, elle, ne commencera qu'en novembre et chaque citoyen pourra intervenir », détaille Thierry Hory. « Par expérience, je me méfie des enquêtes publiques. On sait comment ça commence, mais jamais comment ça finit. Notre avis doit être ferme », intervient Jean-Pierre Liouville (PS). « Il faut insister sur l'intérêt des Marliens », renchérit Pascal Surga (Agir pour Marly). Ce à quoi, rassurant, Thierry Hory répond : « Nous allons laisser la métropole faire son travail, mais vous pouvez compter sur moi et mon premier adjoint. Nous serons particulièrement sourcilieux sur ce point. »

M.-O. C.

Nouvelle directrice de cabinet

« D'un mal peut sortir un bien... » La petite phrase est signée Thierry Hory. Exit donc, l'ancien directeur de cabinet, Arnaud Derom. Bienvenue à Barbara Schmitt. Depuis le 1^{er} août, après deux ans de parenthèses professionnelles pour s'occuper de ses deux enfants, la jeune femme a pris ses fonctions en mairie de Marly. Ce nouveau visage n'est pour autant pas inconnu dans la circonscription. « J'ai été attachée parlementaire de Denis Jacquat de du 1^{er} décembre 2004 au 30 juin 2017 », confirme la quadragénaire, native de Metz. Autant dire qu'elle et le maire Thierry Hory se connaissent de longue date. À l'heure d'ouvrir la séance, il a d'ailleurs dit tout le bien qu'il pense de sa nouvelle recrue. Certain qu'elle lui sera « loyale et fidèle, deux qualités importantes en politique ». À peine installée, Barbara Schmitt mesure l'ampleur de la tâche. « Je sais que j'arrive dans un contexte particulier et que, d'ici mars prochain et le premier tour des municipales, les gros dossiers ne manqueront pas. »



Barbara Schmitt, 41 ans. Photo RL/Gilles WIRTZ

M.-O. C.

David Hallyday au Nec en janvier

Au registre des affaires culturelles, la grande nouvelle est tombée en fin de séance. « Nous travaillons sur la programmation du Nec, mais ce que l'on peut d'ores et déjà annoncer, c'est que David Hallyday sera chez nous le 28 janvier », a claironné Thierry Hory. Les fans devraient se bousculer au portillon des réservations.

Côté centre socioculturel La Louvière, il s'agissait de désigner les nouveaux délégués au comité de gestion. Aucun candidat n'a levé le doigt. Au terme du vote à bulletins secrets, Jean Pauline, Philippe Igel, Claude Maestri et Mélanie Mériaux ont été reconduits dans leur fonction. Le maire, lui, est représentant de droit.



David Hallyday est annoncé au Nec le 28 janvier.

Photo archives RL/Anthony PICORÉ